

Loi d'orientation agricole (LOA)

Propositions de plaidoyer FNAB

Votre avis !



Ce qu'on sait de la LOA

• 4 axes de travail annoncés

1. **Orientation, information, formation** (20 M€ pour former aux nouveaux métiers, création du statut d'expert associé, création d'un réseau d'incubateurs d'entrepreneurs innovants en agriculture...)
2. **Transmission** (transmission-transition...)
3. **Installation** (création de « France Installation », fonds « entrepreneurs du vivant » de 400 M€...)
4. **Transitions climatique, agroécologique, énergétique** (rémunération du « carbon farming », « stress-test climatique pour les nouvelles installations...)

• Calendrier

- Début des travaux le 15 novembre
- **Lancement de la concertation le 7 décembre**, jusqu'en mars-avril, au **niveau national et régional**
- Date attendue pour la LOA : fin du premier semestre 2023

• Côté FNAB

- Un **plaidoyer commun avec InPACT et RENETA** (rdv Ministre, rdv députés...)
- Des **spécificités bio** à valider au sein du réseau



Les propositions toujours valides

Propositions du plaidoyer FNAB 2013-2016	
Reconnaitre du réseau bio dans la gouvernance des politiques d'installation-transmission (CNIT, CRIT, CDOA...)	Toujours d'actualité
Permettre l'accompagnement des porteurs de projet par un réseau d'acteurs pluralistes, notamment dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'installation en agriculture (Point Accueil Installation, CEPPP, Stage 21h)	Toujours d'actualité
Favoriser les installations et les transmissions en bio à travers les aides financières (DJA...)	Toujours d'actualité
Prioriser les installations en bio et le maintien des terres bio en bio dans les Schémas Directeurs Régionaux des Exploitations Agricoles	Toujours d'actualité
Développer les outils pour faciliter le maintien des terres déjà en bio en bio (portage foncier, stockage foncier)	Toujours d'actualité
Répertorier les installations en bio (données du local au national) et les suivre, connaître l'âge des agriculteurs et agricultrices bio pour anticiper les transmissions	Toujours d'actualité



Les propositions à valider (1/4)

Sujet	Proposition de la Commission	Précisions ou éléments à rediscuter
La régionalisation des politiques agricoles	Pour une régionalisation avec un cadre national exigeant.	Conditions dans la mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none">• Les Régions doivent avoir les moyens de répondre aux enjeux.• Les politiques régionales devront s'adapter à l'évolution des profils agricoles et être cohérents avec le cadre européen (surtout sur l'AB)
Objectif : un million de paysans et paysannes bio	Souhait d'afficher un objectif de 100 % d'agriculture bio qui créerait 1 million d'emplois agricoles (référence PARCEL).	NB. Mentionner les autres externalités positives de l'AB. A travailler : <ul style="list-style-type: none">• Réfléchir aux termes pour inclure exploitant.e.s et salarié.e.s agricoles• Donner une « deadline » pour atteindre cet objectif.



Les propositions à valider (2/4)

Sujet	Proposition de la Commission	Précisions ou éléments à discuter
Le nombre de formations en bio	<p>Obligation de pratique dans toutes les formations : stage obligatoire dans une ferme bio pour sortir du cliché de la bio.</p> <p>Obligation théorique : un module sur la bio dans toutes les formations.</p>	<p>A travailler : se mettre d'accord sur le message qu'on porte si l'on veut accueillir systématiquement des élèves sur une ferme bio (quid sur la réciprocité : tous les élèves sur une ferme conventionnelle ?).</p>
La qualité des formations en bio	<p>Obligation de formation des enseignant.e.s à la bio : en formation initiale et continue.</p> <p>Obligation d'intégration de la bio dans les référentiels : les référentiels aujourd'hui se contentent de ne pas interdire de parler de bio (cf. ci-dessus : obligation théorique).</p>	<p>Pas de « diplôme bio » ou de CAPESA bio.</p>



Les propositions à valider (3/4)

Sujet	Proposition de la Commission	Précisions ou éléments à rediscuter
Le maintien en bio des terres bio	Mise en place d'une fiscalité favorisant le maintien en bio des terres en bio.	<p>A travailler : une fiscalité positive ou négative lors des ventes ou transmissions de baux ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Malus pour les terres bio déconverties (que le repreneur paye) ? Avec un malus les pouvoirs publics récupèrent de l'argent.• Bonus pour les terres qui se maintiennent en bio ? Avec un bonus, les pouvoirs publics poursuivent une politique de soutien à l'AB. On est plus dans les revendications traditionnelles FNAB (incitations). <p>Besoin d'expertise juridique avant de trancher.</p>
Agrandissement bio vs installation non-bio	Éléments de langage sur ce dilemme... qui nous est souvent posé par des structures « amies ».	<p>On doit devenir des experts formés à la punchline : « Nous refusons cette dichotomie et retournons le paradigme. C'est une opposition qui ne se présente jamais sur le terrain. De plus en plus d'installations sont en bio (20 % sur la période 2010-2020, sans doute 50 voire 60 % sur la période 2020-2030). On doit se donner les moyens de l'installation en bio (système de portage, de stockage...) mais on accompagne tout le monde. On sait qu'en réfléchissant sur la durabilité, nombre de personnes vont vers un changement de système. »</p>

Les propositions à valider (4/4)

Sujet	Proposition de la Commission	Précisions ou éléments à rediscuter
La visibilité des fermes bio à céder (inscription RDI)	Souhait que l'inscription au RDI ou à tout autre site de petites annonces foncières soit gratuite mais pas forcément obligatoire.	Condition de mise en œuvre : la rédaction d'une petite annonce doit idéalement intervenir après un diagnostic de la ferme (cf. ci-dessous).
Le diagnostic de conversion AB	Diagnostic de durabilité et de transmissibilité de toutes les fermes à transmettre intégrant plusieurs axes : zéro phyto, climat, biodiversité...	Conditions : <ul style="list-style-type: none">• Etablir des critères objectifs mais qui n'enferment pas dans une catégorie (exemple : « non-transmissible »)• Amener les gens par la réflexion systémique à voir la bio comme une solution pour pérenniser des outils de production• Ouvrir les possibles (scénarios de reprise, changement d'ateliers...)• Financer les diagnostics correctement



Les suites

Modalités pratiques



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Prochaine Commission en visio avant la fin de l'année (ou tout début janvier) pour revalider ces propositions.

Objectif : propositions à présenter au **CA FNAB du 24-25 janvier**.

Compte tenu de la régionalisation probable des politiques d'installation-transmission, **l'implication des GRAB est indispensable !**

